

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-GOËLE (S-&-M)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

3 Juin. — Sous la présidence de M. Loti, de l'Académie française, a lieu à Bordeaux l'inauguration de l'exposition des chats, annexée au concours national agricole.

— Le ministre de la marine japonais décide d'élever, par souscription nationale, un phare colossal à Okinoshima, pour commémorer la victoire de l'amiral Togo.

— Le croiseur *Linois* est parti de Tanger pour Toulon, ayant à bord la mission du docteur Charcot.

4 Juin. — L'escadre anglaise et le yacht royal *Victoria-and-Albert*, à bord duquel doit s'embarquer le roi d'Espagne, sont arrivés à Cherbourg.

— Le général Kazbeck, commandant de la forteresse de Vladivostok, invite ceux des habitants qui sont incapables de participer à la défense de la place à quitter la ville.

— Une élection sénatoriale a lieu dans l'Yonne. M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, radical-socialiste, est élu, en remplacement du docteur Collinet, radical-socialiste, décédé.

— Mort du duc d'Audiffret-Pasquier, membre de l'Académie française, à l'âge de 82 ans.

5 Juin. — Les dépêches reçues à

Tokio de l'armée de Mandchourie signalent un engagement assez vif entre un détachement de cavalerie russe et les avant-postes japonais.

6 Juin. — M. Delcassé, à l'issue du conseil des ministres, réuni à l'Élysée, donne sa démission de ministre des affaires étrangères.

Au Sénat, M. Fallières prononce un discours fêtrissant l'attentat anarchiste de mercredi dernier.

— La mission Charcot, venant de Tanger par le « *Linois* », est arrivée à Toulon, où lui a été faite une enthousiaste réception. Elle est partie à six heures pour Paris.

— Le mariage du kronprinz d'Allemagne est célébré à Berlin, en grande pompe, dans la chapelle du château impérial, devant une nombreuse et brillante assistance.

7 Juin. — L'escadre du Nord quitte Cherbourg pour aller procéder à des exercices dans la baie de Saint-Vaast-la-Hougue. Les attaques seront faites la première fois par les torpilleurs contre l'escadre, la deuxième fois par les cuirassés contre les croiseurs et les torpilleurs.

— Communication a été donnée dans la matinée à l'amiral Enquist d'un ordre du président Roosevelt enjoignant à la flotte russe d'appareiller dans les vingt-quatre heures, ou de se laisser interner.

— Un *Te Deum* solennel est chanté à Madrid, en l'église San-Francisco, pour remercier le Ciel d'avoir préservé les jours du roi d'Espagne.

8 Juin. — Le Sénat italien a décidé, à l'unanimité, d'adresser à M. Loubet et au roi Alphonse XIII, l'expression de son indignation pour l'attentat dont ils ont failli être victimes.

9 Juin. — Le Conseil des ministres, après s'être occupé de la situation extérieure, approuve la nomination du général Lebon comme commandant du 1^{er} corps d'armée.

— La Chambre, poursuivant le débat sur la séparation règle la question des édifices du culte.

— Dans un télégramme rendant compte des reconnaissances opérées par ses troupes sur le flanc gauche de l'armée russe, le général Linievitch signale quelques raids heureux dans la direction du sud.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dans notre compte rendu de la Société d'horticulture, une omission a été faite dans l'énumération des membres du bureau, dont l'un, M. Cagnct, huissier à Dammartin, a été élu vice-trésorier, par 23 voix sur 28 votants.

Le public, se préoccupe quelque peu du silence prolongé qui, contrairement à ce qu'on pouvait espérer, continue à se faire sur la question du projet de boulevard de Dammartin à Saint-Mard, longeant la ligne de tramway dont la mise à exécution ne saurait tarder, au dire des personnes les plus compétentes qui s'occupent de cette intéressante entreprise.

Il n'est pas douteux que sur le désir exprimé par le Conseil municipal

une démarche a été faite, il y a plusieurs mois, par la municipalité, auprès de l'administration préfectorale en vue de savoir combien il en coûterait à la ville pour établir latéralement à la voie du tramway, un chemin de Dammartin à Saint-Mard. Or, depuis ce temps, nous sommes comme sœur Anne, sans que rien ne semble devoir satisfaire de sitôt notre légitime curiosité.

Il serait bon, cependant, que pour la bonne administration de ses finances, la ville, qui a prévu une dépense de 90 à 100.000 francs pour l'établissement du boulevard et la fourniture du terrain destiné à l'établissement de la gare, fut renseignée exactement avant d'engager de nouvelles dépenses.

LONGPERRIER

M. Pierre Landru, cultivateur, habite à l'extrémité de la commune de Longperrier à plus de cent mètres de toute habitation.

S'étant absenté le 2 Juin dernier pour se rendre dans les champs, il était avisé, vers 3 heures de l'après-midi, que la fenêtre de son logement était grande ouverte.

Se rappelant l'avoir fermée avant son départ, il revint en toute hâte et constata que des malfaiteurs avaient profité de son absence pour pénétrer chez lui en descendant un barreau de fer de cette fenêtre et qu'après avoir tout fouillé et tout retourné ils avaient fait main basse sur une montre en argent n° 329,745, d'une valeur de 30 francs, une alliance en or ciselé du prix de 25 francs, une chaîne sautoir en or, d'une valeur de 100 francs. Les malfaiteurs se sont également emparés d'une paire de bottes neuves

mais, en échange, ils ont laissé dans un coin de l'habitation une paire de chaussons.

L'aubergiste Francart a vu dans la journée, à peu de distance, un individu étranger au pays âgé d'une trentaine d'années, assez convenablement vêtu, paraissant surveiller cette habitation.

Cet individu, dont le signalement a pu être reconstitué, pourrait bien être l'auteur de ce vol car on l'a vu ayant les chaussons retrouvés dans la maison.

SAINT-MARD

Judi dernier, à 7 h. du soir, le nommé Georges Lefèvre, 49 ans, domicilié à Paris, se présentait chez M. Petit, restaurateur, pour se faire servir une consommation.

Profitant d'un moment d'inattention de M. Petit, le peu gêné consommateur glissait adroitement la main dans le tiroir-caisse pour en retirer 30 fr. en pièces d'or.

Satisfait de son exploit, le jeune Lefèvre se retira, et, après s'être livré à de copieuses libations dans les différents débits de la localité venait échoier à l'Hôtel du Cheval Blanc, dans l'intention d'y passer la nuit.

Ce n'est qu'après la fermeture de son établissement que M. Petit s'aperçut du vol dont il avait été victime.

Le garde-champêtre Chauffour prévenu dès le lendemain matin, ne tardait pas à retrouver la piste du voleur et l'arrêtait quelques instants après chez M. Boulanger. Il était encore porteur d'une somme de 46 fr. 85.

Conduit à la gendarmerie de Dammartin il a été dirigé vers la maison d'arrêt de Meaux.

JUILLY

L'orage de dimanche dernier a cau-

sé aux jardins et dans la plaine de Juilly des dégâts considérables, si on considère que la grêle est tombée avec une si grande violence, que des champs de blé ont été hachés à tel point qu'on est actuellement en train de les labourer.

Les légumes et les fruits des jardins n'ont guère été ménagés davantage, et il paraît malheureusement certain que la récolte se réduira à fort peu de chose dans une partie du territoire de Juilly, Vinantes et Montgé.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Juilly, a décidé la construction d'un groupe scolaire et d'une mairie, les locaux actuels des écoles des filles et des garçons étant insuffisants, de même que la mairie, qui demande à être installée plus confortablement.

MITRY-MORY

Dans la nuit du 6 au 7 juin, des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits dans l'église de Mitry, après avoir fracturé la serrure de la porte principale et se sont emparés d'un certain nombre d'objets réservés au culte, parmi lesquels, un ciboire estimé 300 francs, des burettes d'une valeur de 45 francs, etc., etc.

Les troncs qui fort heureusement avaient été débarrassés de leur contenu ont également été violés par ces audacieux cambrioleurs.

Le montant total du vol s'élève à 600 francs.

On signale le passage d'individus que l'on suppose être les mêmes, dans l'église de Compans. N'ayant rien trouvé à leur convenance en cet endroit, ils ont dû se contenter de leur premier butin.

MESNIL-AMELOT

Aujourd'hui, dimanche fête communale du Mesnil-Amelot, qui comprend une série de jeux et de divertissements de toutes sortes.

De plus, le tirage de la Tombola de la Section des Vétérans de cette commune, aura lieu ce même jour et les heureux gagnants — qui seront très nombreux — pourront retirer aussitôt les lots qui leur auront été dévolus par le sort.

COMPANS

Une enquête est ouverte au sujet d'une agression nocturne qui a été commise dimanche dernier près du pont de Thieux sur deux habitants de Claye, Auguste Métairie, âgé de 28 ans, manouvrier, et son beau-frère Lancézeux.

Assaillis à coups de bâton, les plaignants qui étaient à bicyclette mirent pied à terre et s'enfuirent. Lorsqu'ils revinrent en compagnie du garde champêtre, ils trouvèrent leurs bécanes absolument hors d'usage. Les cadres étaient brisés, ainsi que les rayons des roues.

Les recherches de la gendarmerie ont permis de connaître les auteurs des méfaits : ce sont les nommés Lucien Desportes, charretier et les trois frères De Meyer, de Thieux. Ils paraissent avoir agi à l'instigation de la femme Métairie qui a quitté son mari il y a quelques semaines pour se mettre en ménage avec un certain Gibert qui joint à son patronyme les élégants sobriquets de « Chacal » et de « Guignol ».

Métairie était venu passer la soirée à la fête de Compans, dans le but de rechercher sa femme, et tous deux se rencontrèrent au bal.

Toutefois, ils n'échangèrent aucun propos, Mme Métairie valsant avec le « Chacal », et son mari se tenant discrètement à l'écart pour assister à l'effondrement de son bonheur conjugal.

Aussi, ce fut le cœur gros que vers minuit il remonta à bicyclette pour rentrer à Claye. Le malheureux ne se doutait pas qu'après avoir été trompé il allait être battu, en présence de sa charmante moitié dont il reconnut la voix, car l'obscurité était profonde et ne permettait pas de distinguer les individus qui s'étaient donné rendez-vous au pont de Thieux.

Mme Métairie dirigeait un peu l'attaque, car son mari l'entendit dire à l'un des agresseurs : « Ne frappe pas celui-là, c'est mon frère ! ».

Généreuse nature !

Procès-verbal a été dressé contre les personnages ci-dessus désignés.

Indépendant

CLAYE

Lucien Lancezeux, 28 ans, n'est pas un professionnel du braconnage. Pour une fois qu'il s'est mêlé de tendre un collet « par imprudence », dit-il, un garde ne lui a pas laissé la satisfaction de capturer un lapin. 50 francs d'amende avec sursis.

La fête annuelle de la ville de Claye-Souilly, commence aujourd'hui dimanche, elle se continuera le lundi 12 et le dimanche 18 juin.

Le programme comprend :

Le dimanche 11 Juin, à 2 heures. — Grand Concert donné par la Fanfare de Claye. — Chaque soir pendant les trois jours de fête, Bal à Grand Orchestre.

Lundi 12 Juin, à 3 heures. — Jeux variés pour les Garçons et les Demoiselles.

A 4 h. 1/2. — Bal d'Enfants.

Dimanche 18 Juin. — Séance de gymnastique par la société La Fraternelle.

A 8 h. 1/2. — Retraite aux Flambeaux ensuite, Grand Feu d'Artifice, tiré sur le canal de l'Oureq.

Pendant la durée de la fête : Tir à l'Arc.

VILLEPARISIS

La fête communale de Villeparisis qui a lieu pendant les deux jours de fête de la Pentecôte, comprend de nombreux divertissements et, pendant les deux soirées de fête, un grand bal champêtre gratis sur la place.

Bal d'enfants, concerts, illuminations.

Le 29 mai, la dame Grimon était dans le jardin, un veston et un pantalon à son fils ; malheureusement elle oublia de les rentrer. Un malfaiteur en profita pour s'en emparer.

Perte 25 fr.

ANNET

M. X..., employé d'usine, se trouvait, dimanche, à Lagny, en compagnie d'un ami, lorsqu'il eut, sur le tard, près du bois des Vallières, la singulière idée de s'élaner sur un cycliste qui surgit inopinément, et avec lequel il tomba.

L'arrivée d'un 2^e cycliste mit en fuite l'ami de X... qui voulut continuer ses prouesses, mais les deux vélocemen se réunirent et lui administrèrent une verte correction.

Une enquête est ouverte au sujet d'actes stupides et malveillants qui ont été accomplis la nuit dans un verger appartenant à M. Alphonse Guichard, marchand de vins.

Neuf pommiers ont été sciés, et trente pieds d'artichauts ont été arrachés.

Un pêcheur, Benjamin Stridinger, a

été interrogé relativement à ces méfaits et a déclaré ignorer par qui ils avaient été commis.

SAINT-SOUPPLETS

Dimanche dernier, un orage épouvantable s'est déchainé sur l'arégion, causant à Saint-Soupplets et dans les communes environnantes de sérieux dégâts dans la plaine et dans les vergers où les arbres fruitiers ont particulièrement souffert.

Au cours de cet ouragan, des arbres énormes ont été brisés sur plusieurs points du canton.

MONTHYON

Le Dimanche 28 Mai dernier, M. Laffitteau, membre de l'association républicaine du canton de Dammartin, faisait, en la commune de Monthyon, Salle Danvin, une conférence ayant pour sujet : « Les retraites ouvrières ».

M. Bouchet, maire de Monthyon, présidait la réunion avec MM. Delarue et Danvin, comme assesseurs.

Le conférencier, après avoir fait l'historique de la question et passé en revue les divers projets soumis successivement à la Chambre, s'arrêta plus longuement à celui de la Commission « d'assistance sociale », qui semble devoir prévaloir, et qui a obtenu l'appui du gouvernement.

A son avis, le droit de l'ouvrier à la retraite est un fait ; « ils sont des machines animées dont le patronat a le devoir d'amortir la valeur comme il amortit celle des machines inanimées. C'est un principe que personne ne peut plus discuter. Et, en attendant qu'il soit appliqué dans la législation ouvrière, MM. Menier l'ont appliqué — en assumant à leur charge la totalité des 4 % du prélève-

ment sur les salaires — à Noisiel où fonctionne dès à présent le service des retraites ouvrières.

« On a fait mieux encore à Noisiel : outre qu'on a assuré des pensions aux veuves, des allocations aux jeunes orphelins, on a de plus assuré l'existence aux ouvriers invalides âgés au moins de 60 ans, et, par un effet rétroactif de l'organisation qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier 1905, les vieux ouvriers, âgés de 60 ans, jouissent — et profitent — du droit à la retraite qu'ils auraient acquis à admettre que l'organisation eût fonctionné ces 30 dernières années »

M. Laffitteau conclut à l'avantage du système de la Commission, avec la double obligation de retenue incombant à l'ouvrier et au patron, et la participation de l'Etat « système qui complètera — en tenant compte des droits acquis, l'œuvre des sociétés de secours mutuels, et qui supprimera l'indigence que la charité et la bienfaisance ont été toujours impuissantes à supprimer ; elles furent souvent utiles, ont soulagé quelques misères, mais ont fait leur temps aujourd'hui que l'heure de la solidarité sociale est venue ».

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE de Dammartin

1. Arthur-Léon Remy, de Dammartin (ivresse et tapage injurieux), 1 fr. d'amende pour la 1^{re} contravention, 2 fr. pour la seconde, dépens, 5 jours de contrainte.

2. Lucien Détry, de Rouvres (défaut de lanterne à sa bicyclette), 1 fr. d'amende, dépens, 3 jours de contrainte.

3. Louis Deschamps, de Dammartin (tapage injurieux et nocturne),

2 fr. d'amende, dépens, 3 jours de contrainte.

4. François Arnoult, de Dammartin (ivresse), 1 fr. d'amende, dépens, 3 jours de contrainte.

5. Emile Détry, de Rouvres (divagation de chiens dans la plaine), 1 fr. d'amende, dépens, 3 jours de contrainte.

Les Constructions d'Écoles

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur rappeler les règles qu'il est indispensable d'observer en matière d'instruction des projets de construction ou de réparation d'écoles.

Les lois de 1887 et du 19 juillet 1889 commandent pour toute création d'école ou de classe une délibération du conseil départemental de l'enseignement primaire approuvée par le ministre et pour toute création de poste d'instituteur l'inscription d'un crédit spécial au budget.

Quant au chiffre des dépenses de ces projets, il est limité par la loi du 20 juin 1885 ; le barème prévu par cette loi doit être observé strictement, sauf en cas de certaines circonstances spéciales déterminées par la loi elle-même, par exemple la valeur exceptionnelle du terrain dans les grandes villes. Les dossiers du projet doivent justifier de ces circonstances spéciales s'il y a lieu.

La circulaire rappelle également que les jardins destinés à l'usage du corps enseignant n'ont aucun caractère obligatoire et ne pourraient, par suite, figurer dans un projet d'installation d'office.

Les champs d'expérience, au contraire, destinés à l'enseignement agricole, peuvent faire l'objet d'une expropriation

DE PARIS

A DAMMARTIN-EN-GOËLE

Vous plaît-il aborder la campagne parisienne ? Franchissez avec nous la double ceinture de Paris, les faubourgs laborieux et grouillants pressés contre les inutiles murailles, la banlieue de cultures maraîchères, de villas bourgeoises, de parcs souverains, largement espacés autour de la ville, qu'elle régale de ses primeurs, rafraîchit de son haleine, amuse de son luxe, parfume de ses souvenirs. Par delà ces deux cercles concentriques de pays illustres, dont l'originalité va s'effaçant trop vite au gré des rêveurs pieux, s'étend, jeune encore et nouvelle en sa curieuse ancienneté, la franche campagne accessible à vos courtes pérégrinations. Notre premier chemin s'ouvre à l'est de l'enceinte, pour aboutir au Valois. Laissez derrière vous, sans regret, fuir ce qui fut, il y a moins d'un siècle, au témoignage de Mercier, « le paradis terrestre, le jardin d'amour des Parisiens », ce lugubre plateau de Romainville où, même aux jours non légendaires de Paul de Kock, les grisettes, en promenades dominicales parmi les villages ironiquement baptisés *les Lilas, les Prés-Saint-Gervais*, embaumaient leurs corsages de fleurs cueillies aux charmes, le long des haies indulgentes ! C'est fini de rire, ici, depuis trente ans : 1870, ravisseur de bien d'autres choses plus chères, emporta le dernier éclat de rire, la dernière chanson des guinguettes d'autrefois !

Dépassez aussi, en hâte, la trop odorante forêt de Bondy et ses parages odieusement contaminés ; le Raincy, morne prisonnier du splendide château,

abattu et morcelé, de Louis-Philippe ; Notre-Dame des Anges, pèlerinage qu'on oublie ; Livry, veuf de l'abbaye fréquentée par la marquise de Sévigné, les rossignols et les oiseleurs ; Gagny, Montfermeil, qui déjà ne sont plus rustiques...

Vous allez maintenant à travers les champs fertiles de la Bric, les plaines grasses où sommeillent, loin des stations, les villages humbles, Mitry, Claye, Compans ; ne les réveillez pas, ils n'auraient mot à vous dire. Le célèbre château de Bois-le-Vicomte, sur le territoire de Mitry, ne ressemble plus au logis féodal, entouré de fossés, flanqué de bastions, que le cardinal de Richelieu, en prévision d'une disgrâce toujours menaçante, avait fait bâtir pour sa sûreté. Est-il davantage la demeure, jadis séduisante, où La Fontaine, hôte choyé du conseiller au Parlement d'Hervart, et de sa femme aimable et jolie, passait, en compagnie du gai poète Vergier, d'heureuses saisons, et, tout vieux qu'il était, s'éprenait d'amour pour une ingénue de seize ans, Mademoiselle de Beaulieu, chantée dans ses vers ?...

A Claye, point de château ; celui où la tendre Marie-Antoinette vint souvent recevoir son amie, la duchesse Yolande de Polignac, alors éloignée de la cour par la cabale ennemie de la Reine, fut démoli sous la Restauration. L'histoire n'a pas dédaigné la bourgeoisie : domaine religieux et féodal de Châtillon au moyen âge ; lieu permis au culte protestant au XVI^e siècle ; théâtre de luttes furieuses, en 1591, quand réformés et catholiques le saccagèrent tour à tour. Mais ces événements, rien ne les représente au chercheur qui passe.

(à suivre)

L. BARON.

Occasion exceptionnelle

offerte aux lecteurs de la « Petite Gazette »

LE PANORAMA

Édition R. JASCHIEZ, Paris

Paris Instantané, augmenté de Versailles, Chantilly, Fontainebleau.

300 vues et monuments types et coins pittoresques.

Un bel album cartonné dos toile

Au lieu de 8 fr., *Prix net* . . . 4 fr.

La Parisienne par l'Image. — Trois siècles de grâce féminine, 1.400 gravures des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Un bel album cartonné dos toile

Au lieu de 25 fr., *Prix net* . . . 12 fr. 50

Les Saisons. — 160 tableaux de genre, photographiés d'après nature.

Un bel album cartonné dos toile

Au lieu de 8 fr., *Prix net* . . . 4 fr. 50

Nos Jolies Actrices. — 130 portraits par Reutlinger.

Un bel album cartonné

Au lieu de 4 fr. 50, *Prix net* . . . 2 fr. 75

Panorama Salon. — Tableaux et statues exposées chaque année au Salon de 1899 à 1903, 5 volumes.

Chaque album

Au lieu de 8 fr., *Prix net* . . . 4 fr. 50

Les Musées du Louvre et du Luxembourg. — 80 tableaux d'après les photographies de Braun, Clément et Cⁱ

Un bel album cartonné

Au lieu de 4 fr. 50, *Prix net* . . . 2 fr. 75

L'Algérie et la Tunisie — Types, Paysages, Monuments, etc.

Un bel album cartonné

Au lieu de 2 fr. 75, *Prix net* . . . 1 fr. 75

Lectures pour Tous

Le N^o 9 de la 7^{me} année des Lectures pour Tous, la Revue populaire que publie chaque mois la librairie Hachette et Cⁱ, vient d'être mis en vente.

La photographie a illustré toutes les pages. Avec leurs 110 gravures, les Lectures pour tous ont l'aspect vivant et saisissant d'un cinématographe.

Les Lectures pour tous offrent la lecture en famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée. Le numéro ne coûte que 50 centimes, l'abonnement d'un an 6 francs à Paris, 7 francs pour la province.

En vente, à la librairie E. LEMARIÉ.

MONUMENTS ET CHAPELLES FUNÉRAIRES

En granit, pierre et marbre

Sculpture



Gravure

Edouard DENONAIN

Entrepreneur de Maçonnerie

à SAINT-MARD, par Dammarin
(Seine-et-Marne)

Envoi sur demande d'albums, croquis et devis.

Pour ÉVITER les MALADIES lisez le

JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les Dimanches

ABONNEMENT par an : France, 6 fr.

Union postale, 8 fr.

Paris, 15, Boulevard Bonne-Nouvelle

A LOUER de préférence à un Jardinier

A NANTOUILLET

MAISON composée d'une Salle à manger, Cuisine, 2 belles Chambres à coucher, 1 petite ; Greniers et dépendances, Jardin en plein rapport.

Le tout fraîchement mis à neuf.

Location annuelle : 300 fr.

S'adresser à M. HARISSON, à Nantouillet, par Juilly (S.-et-M.)

CORDES HARMONIQUES

ET ACCESSOIRES

POUR VIOLONS

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Dammarin — Imp. E. LEMARIE